

Secrétaire de séance : Géraldine COULAUD

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mmes Géraldine COULAUD et Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjointes, M. Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mme Liliane CANDY, Mr Jérôme FOURNIER, Mme Sandra BOUCHARD, Mr Thibaut ELAPHOS, Mr Christian BERNARD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : **Mme Françoise BOUDIER, Mr Jérôme BONNET**

Procurations : **Mme Françoise BOUDIER a donné procuration à Mme Christiane GIRAUD-AUDINE**

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ Lac de Mison – sécurisation du parcours et demande de subventions.

M. le Maire explique à l'assemblée que des travaux de confortement autour du Lac de Mison-Upaix sont nécessaires. Le montant global de l'opération est de 62 000 € HT et sera cofinancé par les communes de Mison et Upaix par un groupement de commande. Les Départements 05 et 04 participent à hauteur globale de 70 % soit un coût pour la commune de 6 200 €.

Adopté à l'unanimité

2/ Autorisation d'adhésion au SICTIAM (Syndicat Mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires innovants des Alpes et de la Méditerranée).

M. le Maire explique que la commune peut adhérer au SICTIAM qui se substituera au service de maintenance de notre prestataire Berger-Levrault. Cette adhésion permettra de réduire le temps de prise en charge des maintenances.

Adopté à l'unanimité

3/ Admission en non-valeurs pour les budgets Principal et de l'Eau/assainissement

M. le Maire explique qu'il est nécessaire, avant le transfert des comptes vers le CFP de Sisteron au 01.09.2023 d'apurer les impayés : le montant est de 0.19 € pour le budget général et 432.10 € pour le budget de l'eau et de l'assainissement. Il procédera aux écritures comptables.

Adopté à l'unanimité

4/ Adoption du rapport sur l'eau et l'assainissement et renouvellement SISPEA

Après en avoir pris connaissance, l'assemblée adopte le rapport sur l'eau et l'assainissement 2022 ainsi que le renouvellement au service SISPEA du Département des Hautes-Alpes.

Adopté à l'unanimité

5/ Remboursement d'assurance du personnel communal

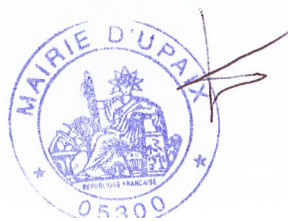
M. le Maire explique que suite à des arrêts de travail d'agents communaux, un remboursement global de 4 320.08 € est fait par la SMACL Assurances.

Adopté à l'unanimité

6/ Adhésion à Sauv'Eaux dont le but est de maintenir la gestion de l'eau par les communes.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures 30.



Le Maire, Florent MARTIN